

Sondage ODA - Pro bono

Q17 Souhaitez-vous que l'ODA entreprenne d'autres initiatives en matière de "pro bono". Si oui, lesquelles?

Répondues : 37 Ignorées : 138

#	Réponses	Date
1	Des initiatives ponctuelles de soutien à une cause ou à des confrères d'un pays. Conférences de sensibilisation sur certains thèmes.	17/09/2014 09:14
2	Promouvoir ce positionnement de l'avocat et de l'OdA (+ FSA)	13/09/2014 14:44
3	Rencontres, informations dans la "lettre du Conseil", présentations des activités dans la lettre, sur le site etc.	03/09/2014 20:00
4	sans idée particulière	01/09/2014 16:53
5	Promotion et soutien de ce type d'activités pour mieux faire connaître cette dimension sociale du métier d'avocat et améliorer l'image désastreuse des avocats auprès du public	25/08/2014 11:28
6	Au vu de l'immense masse de dossiers AJ et des innombrables problèmes rencontrés par de nombreux confrères lors de leur facturation, il serait peut être utile qu'un groupe soit mis sur pied sous l'égide de l'ODA afin d'élaborer et de proposer une réforme de L'AJ qui tienne plus compte des activités réelles déployées par les avocats dans ces dossiers. Cela pourrait être très utile à un grand nombre de confrères. De plus, la pratique de l'AJ est très fluctuante et il conviendrait qu'elle soit désormais plus claire.	25/08/2014 11:25
7	Non	20/08/2014 20:45
8	Assouplir les conditions relatives aux permanences juridiques et assimilés. Permettre aux avocat de communiquer plus librement sur d'éventuelles offres de services pro-bono. Publier un guide précis quant aux conditions déontologiques à respecter lorsqu'on souhaite offrir des services gratuits, tant en matière de respect du devoir de diligence qu'en matière de communication.	20/08/2014 12:50
9	Droit de l'Homme, Justice internationale.	19/08/2014 21:39
10	non	19/08/2014 16:25
11	Une plateforme pro bono serait un bon départ. A voir ensuite comment cela peut se développer.	19/08/2014 10:53
12	une crèche pour ses membres !	19/08/2014 10:43
13	Pas spécialement.	19/08/2014 10:27
14	Toutes les initiatives possible afin que le "pro bono" devienne vraiment une partie de l'activité traditionnelle de l'avocat.	23/07/2014 14:28
15	proposer aux membres des actions sous l'égide de l'ordre, à l'instar de ce qui a été fait en Afrique dernièrement.	17/07/2014 16:44
16	OUI	12/07/2014 18:18
17	L'organisation de journées à cette fin, dans un lieu spécifique à Genève, notamment le week-end, avec la possibilité de s'inscrire pour 1 à plusieurs heures, tout en mettant à disposition le matériel nécessaire (tables, chaises, ...).	07/07/2014 15:54
18	oui	04/07/2014 18:04
19	A priori, non.	30/06/2014 16:24
20	Sans être une activité pro bono proprement dite, je souhaiterais au minimum que l'ODA fasse entendre sa voix lorsque les causes qui lui tiennent à coeur sont malmenées. Puis, ces annonces pourront se transformer en actes pro bono... Mais au départ, il faut se faire entendre, à chaque fois que les droits des plus faibles sont attaqués.	30/06/2014 15:43
21	organisation de conférences, séminaires, colloques, etc. en vue de sensibiliser davantage les membres à ce que représente de le pro bono	30/06/2014 14:40

Sondage ODA - Pro bono

22	Dans le cadre de la plateforme envisagée, exercer un rôle de filtre, avec une vérification minimal de la validité de la cause et de l'absence de moyens, permettant aux avocats de considérer prima facie qu'une entrée en matière est justifiée. Procéder à une distinction claire entre le travail local et le travail international	29/06/2014 17:33
23	non	27/06/2014 16:00
24	Non.	27/06/2014 12:56
25	Pas forcément. La plateforme est une idée intéressante.	27/06/2014 12:09
26	Je n'aime pas le "politiquement correct" qui devient quasi obligatoire. Les activités bénévoles doivent rester essentiellement des prestations personnelles (et modestes...)	27/06/2014 11:42
27	Les avocats devraient être obligés de fournir quelques heures de pro bono chaque année.	27/06/2014 11:38
28	Continuer à donner au public une image moins dévalorisée de l'avocat, trop souvent perçu comme seul intéressé au gain	27/06/2014 10:55
29	Pas vraiment.	27/06/2014 10:52
30	Des rencontres pourraient être organisées	27/06/2014 10:46
31	Non	27/06/2014 10:41
32	Conférences. Offrir la possibilité aux avocats de mentionner "activités pro bono" dans leurs spécialités (dans l'annuaire et dans la fiche online de l'avocat) Lettres occasionnelles du bâtonnier rappelant l'importance du pro bono	27/06/2014 10:34
33	Liste à circuler Avec les Avocats disposés à fournir de tels services Et leurs domaines de prédilection, par ex.	27/06/2014 10:33
34	non	27/06/2014 10:18
35	Créer un événement annuel pour augmenter la visibilité de la pratique.	27/06/2014 10:12
36	non	27/06/2014 10:11
37	Prise de contact avec la Fondation Philiat, basé à Genève, qui s'occupe de mettre en lien donateurs et receveurs de services pro bono.	27/06/2014 10:08